

Arrêter la fac ou reprendre un BTS

Par **mimi aylor9**, le **21/11/2016** à **08:08**

Bonjour à tous :)

J'ai quelques doutes en ce moment concernant mon orientation.
Je suis en 2ème année de droit, après deux L1...

En soi ce n'est peut-être pas un problème mais je me dis de plus en plus que l'université n'est pas faite pour moi.

En effet, j'ai de plus en plus de mal (en admi surtout mais visiblement je ne suis pas la seule) avec l'aspect théorique du droit; je préfèrerais grandement pratiquer et pas juste apprendre par coeur des centaines de pages.

Alors voilà, je m'intéresse au métier de clerc de notaire or pour y parvenir il faut une licence pro et pour cela il faut soit un BTS notariat soit un équivalent BAC +2.

Ma question est donc de savoir si je continue en droit (et valider hein, sinon cela serait trop facile ^^) ou si je reprend depuis le début en BTS ?

Sachant que pour intégrer une licence pro c'est sur dossier. Or je l'ai dit, j'ai déjà redoublé et je ne veux pas être pessimiste mais la L2, l'avoir du 1er coup risque d'être un peu hard...
Donc arrêter maintenant et refaire un BTS depuis le début, ou continuer au risque de passer 4 ans en licence ? Si je reprend un BTS ai-je des chances d'être acceptée en licence pro ?

Voilà, merci de m'avoir lue et désolé du pavé mais c'était important :)

Par **Visiteur**, le **21/11/2016** à **10:32**

Bonjour.

Je pense surtout que tu devrais candidature en licence pro pour l'année prochaine et valider cette L2. Pour l'instant, avec juste une L1 de trop, tu as toutes tes chances je pense, surtout si

tu montres ta motivation, et que tu trouves un notaire pour l'alternance.

Ce n'est pas la même sélection qu'en Master.

Par **mimi aylor9**, le **21/11/2016** à **11:29**

Merci de m'avoir répondu Ezoah :)

En fait ce qui m'embête c'est si je ne valide pas. J'aurai perdu du temps. Si je valide c'est top, mais si ce n'est pas le cas...

Et que regardent-ils pour la licence pro ? Les notes et dossiers (redoublement par exemple) ou "simplement" la motivation ?

Un redoublement est-il éliminatoire ?

Vaut-il mieux redoubler en licence sans mention, (qui prouve une certaine détermination) ou avoir un BTS avec ou sans mention) sans redoublement ?

Par **Visiteur**, le **21/11/2016** à **11:59**

Oui, je pense qu'il vaut mieux avoir une bonne licence sans mention qu'un BTS, qui plus est refait parce que tu auras échoué en licence.

Accroches-toi, ne penses pas à l'échec, et vises cette licence pro d'ici la fin de l'année.

Tout le dossier est regardé en cas de sélection. Donc c'est normal qu'il y ait des défauts dans le parcours (tout le monde en a), il faut juste bien les justifier.

Au pire, si jamais tu n'as pas ta L2 cette année, ce n'est pas un drame non plus, même si c'est dur à admettre sur le moment.

Dans ma promo en licence, j'avais une collègue qui a redoublé ses deux premières années, et qui a quand même réussi à faire un master de droit social en alternance sur Paris. Comme quoi avec un peu de motivation tout est possible.

Par **mimi aylor9**, le **21/11/2016** à **14:17**

Merci de m'encourager Ezoah :)

Oui je comprend mais une licence pro c'est différent car la sélection n'est pas la même tu vois :/

Je bosse à fond mais c'est dur, surtout quand les notes ne suivent pas. C'est le cas quand t'oublies un ou deux éléments notés sur 3 ou 4 pts...ça fait mal et ça va vite !

Du coup j'espère quand même avoir une chance et mettre toutes les chances de mon côté, d'où ma question de savoir si un dossier avec redoublement voire redoublementS serait accepté.

Par ailleurs, le programme de cette licence est-il plus proche de ce que l'on voit en BTS ou en fac ou c'est équivalent ?

Par **mimi aylor9**, le **21/11/2016** à **17:56**

Personne d'autre n'a de renseignements sur cette licence, comment elle se déroule, des témoignages... ?

Par **Visiteur**, le **21/11/2016** à **19:42**

[citation]mais une licence pro c'est différent car la sélection n'est pas la même tu vois[/citation]

Oui, le niveau est inférieur justement, donc la sélection aussi normalement.

Par **mimi aylor9**, le **22/11/2016** à **09:28**

Mais n'est-ce pas plus cohérent de faire un BTS en rapport avec le notariat pour rentrer en L3 pro ?

Ce qu'ils regardent c'est quand même la motivation et un BTS Notariat engage quand même plus qu'une licence classique, qui plus est générale non ?

Par **Visiteur**, le **22/11/2016** à **23:10**

Je ne pense pas parce qu'en retournant en arrière en BTS, cela montrera surtout dans ton dossier que tu n'as pas été capable de finir ta L2.

Les BTS Notariat ne servent pas à grand chose, si ce n'est apprendre des tâches de secrétariat de toute façon. Je déconseille toujours ces formations pour de nombreuses raisons, qui ont été souvent abordées sur ce forum.

Pour être clerc, tu peux aussi intégrer un DIMN après une licence de droit.

Par **mimi aylor9**, le **23/11/2016** à **21:06**

Mais justement si je parle du BTS c'est parce que ma L2 est loin d'être validée pour le moment. J'ai déjà redoublé ma L1 je ne veux pas faire deux ans encore en licence (voire plus vu le taux de "réussite").

De plus le droit ne me plaît pas vraiment. Avoir une note correcte voire la moyenne ne signifie pas que la matière me plaît. Cela veut juste dire que je peux le faire.

Après il y a le faire parce qu'on aime/on est passionné et le faire parce qu'on est obligé.

Si j'étais allée en BTS dès le départ la question ne se poserait pas.

Par **Visiteur**, le **23/11/2016** à **21:29**

Tu seras peut être déçue de ce BTS aussi. Vas à des portes ouvertes pour te faire une idée avant de foncer si tu y tiens réellement.

Ne te décourages surtout pas pour cette L2: ce sont les deux premières années les plus dures à passer en droit, après ça devient réellement plus concret et intéressant, notamment grâce à la spécialisation et parce que l'écumage est fait.

N'hésites pas à en parler avec tes enseignants de fac, ils peuvent te conseiller aussi.

Par **mimi aylor9**, le **24/11/2016** à **08:53**

Mais que faire ?

Je me sens vraiment perdue à cause de mon orientation et continuer ses études c'est bien mais pour faire quoi ?

De plus, de par mon redoublement, les masters les plus intéressants sont fermé pour moi... Après, il y en a d'autres qui ont l'air bien mais ils ne mènent pas à quelque chose susceptible de m'intéresser.

Je suis perdue et en pleine période de doute...

Par **mimi aylor9**, le **24/11/2016** à **09:36**

Surtout que dès la L1, quand on me demandait si j'aimais le droit je disais "oui", pas dans le sens "je suis passionnée" mais dans le sens "ça ne me déplait pas quoi"...

J'aurais peut-être du arrêter à ce moment là :/

Par **lamusiciennedelaube**, le **24/11/2016 à 11:36**

Salut

Je te déconseille de faire le BTS notariat.

Par contre je ne comprends pas tous ces gens qui disent qu'avec des erreurs de parcours c'est impossible d'avoir un M2. J'ai des erreurs de parcours et je suis dans le M2 que je veux. Donc arrêter de faire peur aux étudiants de L1 les gens c'est n'importe quoi. Elle ne cible pas un M2 notariat cette fille. Si elle se délocalise et qu'elle fait des stages et expériences dans le domaine qu'elle veut elle réussira.

En plus je rappelle aussi qu'avoir un diplôme c'est bien mais après le recruteur choisit une personnalité et donc il n'y a pas que le diplôme qui joue. Certaines personnes sont diplômées bac+5 et sont sur des postes pourris donc ça ne veut rien dire.

Donc SVP arrêter de terroriser les L1.

J'ai toujours trouver cette mentalité "requin" du droit assez malsaine. C'est bien de savoir qu'il y a une sélection mais ça va c'est pas une sélection pour entrer chez Polytechnique arrêter de déconner. Ce n'est qu'une fac de droit c'est à dire pas grand chose.

Par **lamusiciennedelaube**, le **24/11/2016 à 11:48**

Ca serait donc bien que les M2 et + soient un peu humbles car quand on vous lit on a l'impression que la sélection M2 est un concours pour entrer à l'ENA il faudrait un peu arrêter avec ces rumeurs débiles.

A cause de gens qui postent ce genre de rumeur j'ai des amis qui n'avaient pas confiance en eux et qui ont arrêté leur cursus (donc merci aux gens déloyaux qui cherchent à faire peur à ces jeunes pour avoir leur place en M2).

Oui il y a sélection mais elle n'est pas au point décrit. Il y a de nombreux master de droit en France partout et des master aussi que tu peux faire hors droit. Tu ignores beaucoup de choses mais la licence de droit ne mène pas qu'au droit pur. C'est parce que tu es jeune tu n'as encore rien vu.

Moi je te conseille d'aller jusqu'en L3 et de réfléchir aux pistes possibles en droit et hors droit pur.

Ne raisonne pas en linéaire. J'ai un copain qui a fait une licence d'archéologie s'est reconverti en banque puis bosse chez Disneyland. Un autre a fait militaire DJ animateur ensuite s'est expatrié et là s'éclate à fond en faisant le tour de l'Asie. Ceci prouve que tout est possible. Il faut surtout être démerdard dans la vie. Si tu l'es tu trouveras toujours une solution.

Termine ta licence de droit et en même temps renseigne toi pour voir les opportunités que tu peux trouver. Y'a plein de métiers qui ont pour base le droit et qui ne sont pas forcément

100% juridique. Tu trouveras bien chaussure à ton pied :-)

Par **Visiteur**, le **24/11/2016 à 11:58**

J'espère que ce n'est pas dans mes propos que tu as pu lire ces mythes sur la sélection en M2.

Je suis d'accord avec ce que tu dis: j'ai moi aussi un parcours avec des erreurs au début, et j'ai eu le M2 que je voulais aussi.

Pour elle aussi, évidemment que ce n'est pas fini si elle veut faire un M2. Mais elle a l'air de plus vouloir faire une licence pro. C'est pour ça que je lui conseillais plutôt de finir sa licence et d'envisager le DIMN, ou d'aller en licence pro l'année prochaine. Mais ne surtout pas retourner en BTS Notariat, ça on est bien d'accord.

Par **lamusiciennedelaube**, le **24/11/2016 à 11:59**

Le BTS notariat te spécialise trop si tu n'aimes pas après tu seras bloqué et la voie possible sera banque à la rigueur ou agence immobilière mais tu devras encore refaire un truc donc bof bof comme BTS. Le notariat c'est pas une branche top à revendre car trop orientée notaire. Même assurance se revend mieux.

Par **mimi aylor9**, le **29/11/2016 à 20:21**

J'aimerais avoir quelques précisions :

- si j'arrête maintenant, serai-je notée défaillante ?
- mes frais d'inscription seront-ils remboursés car l'année ne sera pas considérée comme "entamée" ?

J'ai vraiment envie d'arrêter. En fait ce n'est pas tellement c'est juste que je n'en peux plus du droit, des études longues...à m'en rendre malade mais au sens propre du terme ! Mais je ne veux pas arrêter sans connaître les "démarches", enfin je ne sais pas comment qualifier cela.

Toujours est-il que :

- si je continue, c'est pour avoir un diplôme qui me permet d'accéder à un métier qui me plait, or rien ne me plait en droit "pur" (par ailleurs le journalisme ne m'attire pas non plus, ni la comm) et je ne veux pas finir dépressive et démissionner au bout de 6 mois
- si j'arrête c'est pour faire quelque chose qui me plait mais j'ai lu quelque part qu'arrêter en cours d'année était compliqué au niveau de l'administration (je crois que c'est si on arrête

après janvier c'est compliqué) :/

Et continuer à aller en cours, bosser et avoir 6.5/20... Sachant que cela ne me plait pas, je me dis que je me suis trompée dès le départ !

Par **Visiteur**, le **29/11/2016** à **21:07**

Bonsoir.

Oui, si tu arrêtes maintenant tu seras défaillante, et tes frais de scolarité ne te seront pas remboursés. Pire encore: si jamais tu es boursière, on pourra te demander de rembourser ta bourse.

Les licence pro et les masters pro SONT justement des diplômes dont l'objectif est l'insertion rapide dans un emploi. Ouvres le guide LAMY: c'est le catalogue de tous les masters de France. Il y a tellement de formation, tu vas bien réussir à en trouver une professionnalisante qui te plait.

Par **lamusiciennedelaube**, le **29/11/2016** à **22:38**

Hello

Pour les BTS il y a des rentrées en janvier/février/mars (donc tu peux postuler avant).

Ben si jamais tu ne veux plus aller en cours en L2 et l'utiliser intelligemment alors demandes une convention de stage et fais 6 mois de stage dans une boîte. Au moins tu n'auras pas perdu à 100% cette année.

Je persiste à penser que tu ne devrais pas abandonner ta L2. Accroches toi. C'est dommage d'abandonner déjà maintenant on n'est qu'en novembre.

En plus si tu valides ta L2 tu auras peut être une équivalence pour le notariat si c'est vraiment ça que tu veux faire. Donc franchement essaies de terminer cette L2 même au rattrapage.

Une autre idée. Vas voir tes profs et parles en avec eux pour savoir leur avis. Parfois le fait de parler avec le prof peut faire qu'il va t'aider dans ta réussite. Le prof fera plus attention à ton cas notamment les chargés de Td ils sont là pour ça.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **08:22**

Bonjour

Juste pour signaler que j'ai centralisé les 3 derniers messages de lamusiciennedelaube

Par **mimi aylor9**, le **30/11/2016** à **09:49**

Merci pour vos réponses Ezoah et lamusiciennedelaube :)

Je ne suis pas boursière donc à ce niveau là ça va.

Ensuite concernant les masters c'est bien mais je ne me vois pas travailler dans le droit.

Le seul métier en rapport avec le droit qui me "plaisait" (évidemment en toute naïveté hein, parce qu'avant de faire du droit on se sais pas vraiment ce que cela implique) c'était juriste et j'ai vu des interviews/reportages de pro et j'ai déchanté...de même je connais deux juristes et leur boulot à l'air PEU PASSIONNANT, en tout cas POUR MOI.

Pour ce qui est de valider la L2, à l'heure actuelle je suis réaliste hein. La suite risque d'être compliquée, les notes que j'ai sont assez catastrophiques et surtout peu encourageantes. Et je ne parle même pas du 2nd semestre avec une matière complé en plus (2 complé au premier semestre, 3 au deuxième), qui au passage ne me dit absolument rien pour ne pas dire qu'elle me répugne.

Et puis continuer c'est bien mais pourquoi ?

Je n'ai pas envie de finir avec un M2 qui ne me plait pas pour faire un boulot qui ne me plait pas, pour me réorienter depuis le début :/

Par **Portalys**, le **01/12/2016** à **14:46**

Je pense qu'il ne faut pas hésiter à se réorienter ! Si tu veux vraiment devenir clerc de notaire, tu auras plus de chance d'accéder à une licence pro puis à un IMN en partant d'un BTS notariat. Pourquoi ? Car tu seras spécialisée dès le début dans le notariat, d'où l'intérêt de cette formation. Les L2 n'ont pas vocation à faire une licence pro, ils sont censés continuer en L3... A moins d'avoir un bon dossier, mais apparemment ce n'est pas ton cas. Mieux vaut arrêter les frais et repartir sur des bases saines en faisant un BTS. C'est bien joli de s'acharner à la fac, mais quand la passion n'y est pas, c'est risqué et ça peut jouer des tours...

Par **enqueteur777**, le **01/12/2016** à **17:19**

Hello

Ben pas vraiment la L2 est considérée comme supérieure au BTS donc la L2 permet d'intégrer une L3 pro. Par contre il faudra rattraper le retard des 2 premières années et le BTS notariat n'est pas l'équivalent du 3eme clerc il est beaucoup plus scolaire.

Par **Visiteur**, le **01/12/2016 à 18:48**

Portalys => Merci d'éviter de dire n'importe quoi.

Je rejoins enquêteur777: non seulement le BTS notariat est "scolaire", mais surtout on n'y fait pas de droit, juste des "notions juridiques" et surtout du secrétariat.

Evidemment que l'on peut partir en licence pro après une L2. Je connais quelqu'un qui l'a fait, et qui n'avait justement pas un super bon dossier: elle l'a fait après avoir raté sa L3.

Dans le cas de mimi je maintiens que la licence pro est sans doute la meilleure solution.

Par **Portalys**, le **02/12/2016 à 06:54**

J'ai pourtant lu à maintes reprises que les BTS sont prioritaires sur les L2 pour accéder en licence pro. C'est d'ailleurs logique : la licence pro est la suite logique du BTS...

Par **mimi aylor9**, le **02/12/2016 à 08:10**

Ceux qui sont titulaires d'un BTS notariat, à la sortie de celui-ci a-t-on une possibilité de travailler (clerc de notaire, assistant juridique...) ou avez-vous tous continué ?
J'ai l'intention de continuer mais c'est pour savoir.

La fac ne me plaît vraiment pas, son système n'est en fait pas fait pour moi, j'aurai du m'en apercevoir ou du moins mettre l'évidence sous mes yeux mais au lieu de cela j'ai continué parce que "j'en étais capable"; ce qui est vrai d'ailleurs...

J'ai beaucoup de facilités et j'ai toujours été dans la tête de classe sans "trop" travailler (pour ne pas dire quasiment pas) et je me dis que si j'arrête pour un BTS au moins je pourrai prendre soin de moi (j'ai des problèmes de santé assez grave, du moins sur le long terme), même travailler un peu à côté et repartir sur des études courtes, plus susceptibles de me plaire et surtout me correspondre !

Remarque : merci de vos interventions, cela fait plaisir de voir qu'on est pas seule ! :)

Par **Portalys**, le **02/12/2016 à 11:00**

Le BTS notariat permet d'être assistant de clerc, si je ne me trompe pas. Pour devenir clerc, il faut poursuivre en licence pro puis en IMN afin d'obtenir le diplôme de clerc. Mais le mot "clerc" est le terme policé pour dire "secrétaire"...

Par **lamusiciennedelaube**, le **02/12/2016 à 16:09**

En gros l'idée est que la L2 est considérée par l'Etat comme étant au dessus du BTS donc si vous validez votre L2 ca vous donne le droit à une équivalence alors que sinon vous recommencez à zéro c'est pour ça que je vous conseille de terminer la L2. Sinon vous perdez 2 ans c'est pour ça que je vous conseille ça.

Par exemple une Licence de droit (3 ans de fac) = 4 ans d'IMN. C'est comme ça. Ca vaut aussi 4 ans d'école de clerc même si vous avez plus de pratique.

Le BTS effectivement fait que vous serez à un échelon bas. pour moi le BTS est un niveau insuffisant pas que par rapport à vos fonctions mais aussi car le niveau actuel en France est plus élevé qu'avant.

Il y a plein de gens vous pensez qu'en temps de crise le patron veut qui ? il veut des gens performants et coté notaire quand ca licencie permettez moi de vous dire qu'on préfère garder les niveaux plus élevés. Je suis très bien placée pour en parler car quand j'ai démarré dans ce milieu la fin de mon cycle notarié a coïncidé avec la crise immobilière.

En temps de crise les notaires veulent des niveaux plus élevés. Donc il ne faut pas viser trop bas.

D'où ma signature=> Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles. C'est à dire que beaucoup de gens ont un diplôme plus élevé que le grade qu'ils occupent.

Par **Portalys**, le **02/12/2016 à 21:36**

Vous avez raison mais, sauf erreur de ma part, il faut tout de même se former un an en IMN après une licence de droit pour devenir clerc de notaire. La licence de droit seule ne sert absolument à rien car elle n'a aucun caractère professionnalisant. Elle sert uniquement à se réorienter, à se présenter à des concours et à poursuivre en Master

Par **mimi aylor9**, le **03/12/2016 à 09:56**

Oui exactement.

Si je fait une licence générale, je devrais faire une licence pro ensuite, puis l'IMN. Donc, à la limite, recommencer en BTS serait plus adapté en terme de temps (2 ans pour 2 ans) mais surtout en terme de compétences.

Il me semble qu'on ne peut pas aller à l'IMN sans licence pro... D'où mes inquiétudes de "perte de temps". La licence générale n'est pas équivalente à la licence pro.

Et comme disait Portalys, en L3 pro ils veulent surement des candidats plus "pro" non ? Enfin cela me semble logique; certes une licence générale est considérée comme plus élevée

mais encore faut-il qu'elle soit "adaptée" au terrain. Si eux veulent des techniciens/pro, le général n'est pas la bonne solution pour moi.

Pour répondre à lamusiciennedelaube, je compte de toute façon avoir un diplôme.
A la limite, si je pars sur un BTS puis une L3 pro puis IMN, cela reviendra à la même chose que si je termine ma licence puis L3 pro puis IMN.

Au fait on dit ça, mais le droit ne me plaît pas...si je tente une L3 générale, je ne veux pas redoubler encore et re-perdre du temps.
Or, je n'aime pas. C'est trop abstrait pour moi. La fac ne me correspond définitivement pas :(Je m'en suis aperçu trop tard hélas, mais là c'est trop pour moi.

Par **Portalys**, le **03/12/2016** à **09:59**

Je te conseille quand même de finir ta L2 en essayant de la valider. Ce serait dommage d'arrêter en cours de route... Mais ta situation est commune à beaucoup d'étudiants : quand on n'est pas passionné par le droit, la fac de droit est un piège. On est prisonnier d'un cursus qui doit être réalisé entièrement pour être utile (5 ans, au minimum 4 si on veut tenter des concours ou l'avocature).

Par **mimi aylor9**, le **03/12/2016** à **11:02**

Oui mais encore faut-il la finir...

Je suis réaliste quand même. Vu mes notes, les partiels vont être chauds, et je ne parle même pas du second semestre

Par **Portalys**, le **03/12/2016** à **11:11**

Il est possible d'intégrer un IMN avec une licence générale, mais je suppose qu'il faut avoir un bon dossier car l'accès est réservé en priorité aux licences pro... Mais essaye tout de même de valider ta L2 en redoublant d'efforts. Tu auras peut-être un "déclic" en L3 qui te fera continuer jusqu'au Master... Après on est tous différents quant aux études universitaires : certains accrochent tout de suite, d'autres après 1 ou 2 redoublements et d'autres jamais.

Par **mimi aylor9**, le **03/12/2016** à **11:23**

Oui avec un "bon dossier" c'est "peut-être" faisable.
Bon dossier et hypothèse...Pour l'hypothèse cela peut fonctionner, pour le bon dossier un peu moins quand même

Par **Portalys**, le **03/12/2016** à **11:28**

Le problème de la licence de droit, c'est qu'elle ne sert absolument à rien en soi. Concrètement, elle a vocation à être suivie d'un M1 puis d'un M2 (un M1 sans M2, c'est la raclette sans le fromage). Elle donne accès aux concours de la fonction publique de catégorie A, mais ces concours deviennent de plus en plus difficiles (gros nombre de candidats, dont beaucoup de titulaires d'un M2 voire d'avantage). Elle permet aussi de se réorienter :

- En journalisme : voie complètement bouchée
- En école de commerce : possible si on maîtrise les maths et l'anglais, ce qui n'est pas le cas de tous les étudiants en droit
- En IEP : concours également assez difficiles, et je ne parle même pas de celui de Sciences-Po Paris.

Alors, c'est bien joli d'avoir une licence, mais si elle n'est pas obtenue avec mention, le dossier est pourri (surtout si redoublement il y a), et cette licence se résume à un bout de papier avec lequel on peut se t*****...

Par **mimi aylor9**, le **07/12/2016** à **15:27**

J'ai lu plusieurs témoignages de personnes dans mon cas, qui ont fait un M1/M2 et...repartent sur autre chose de complètement différent.

Et elles y ont perdu du temps, de l'argent, de l'énergie...pour rien. Je ne veux pas que celà m'arrive !

C'est la raison pour laquelle je me dit que je pourrais/devrais bifurquer maintenant.

Par **marineD**, le **07/12/2016** à **16:11**

Hello

Si votre choix est déjà fait pourquoi poser la question sur un forum.

Je suis ok avec les autres. D'abord il me semble qu'avec une L1 validée on peut aller en 2eme année de BTS. Donc c'est bête de recommencer à zéro (sauf si tu aimes les études au point de faire et refaire des années).

Désolé mais le temps passe aussi et après faudra cotiser.

Je te dis ça par rapport à mon expérience perso et de celle de plein d'étudiants qui ont perdu des années car ne connaissaient pas les passerelles. C'est tellement fun de perdre des années ? Tu peux utiliser ce temps de façon plus productive. Mais si tu veux recommencer en 1ere année en BTS c'est dommage. Tu as déjà une L1.

Par **marineD**, le **07/12/2016 à 16:13**

Portalys avec une licence de droit on n'est pas obligé de faire du droit plein de débouchés sont possibles.

Ce n'est pas parce que vous ne les connaissez pas qu'ils n'existent pas.

Il n'y a pas que le droit science po et la com.

Elle peut ne pas aimer le droit mais ne lui dites pas que le droit ne mène à rien.

Vous avez beaucoup d'idées reçues sur cette branche. Le droit et d'autres filières mènent à tout à condition d'avoir un projet précis !!!

Par **Visiteur**, le **07/12/2016 à 16:22**

MarineD, avant de nous faire la morale sur les passerelles, si vous connaissez un lycée qui accepte de prendre des étudiants de fac ayant validé leur L1 directement en seconde année de BTS, merci de l'indiquer.

Moi je n'en connais pas étrangement.

Par **Portalys**, le **07/12/2016 à 17:00**

Marine : non, il n'est pas possible d'aller en deuxième année de BTS après une L1 validée... Il est parfois possible d'accéder à la L2 de droit avec un BTS en lien avec le droit, mais c'est tout. Le DUT CJ permet d'accéder directement à la L3 si le dossier est (très) bon.

Par **marineD**, le **07/12/2016 à 17:27**

BONJOUR Ezoah.

1°) Je pense que quand on est modérateur on se doit de donner l'exemple en commençant par être poli. Donc par un bonjour....

Je lis souvent ce forum et ai souvent remarqué une certaine "condescendance" de votre part Ezoah (vous êtes aigri ?).

"Moi je n'en connais pas étrangement."

=> vous êtes prof ? Vous avez la science universelle ?

C'est pas de bol car un de mes amis l'a fait. Donc ce n'est pas parce que vous êtes ignorant

que c'est impossible.

L'ignorance n'excuse pas tout. Désolé pour vous. Mais pour une fois vous avez loupé une occasion de vous taire.

Par **marineD**, le **07/12/2016 à 17:32**

Et j'ajoute une chose. Je vois que vous êtes modérateur.

Vous connaissez la notion de "liberté d'expression" qui en général se rattache au mot respect /tolérance et non agression.

Apparemment c'est pas le cas. Pique de rappel
https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_d%27expression

Etre modérateur ce n'est pas rabaisser les gens non plus ni se prendre pour un être supérieur.

Mais j'ai souvent remarqué sur ce forum (sur lequel je me suis inscrit mais que j'ai souvent parcouru) que dès qu'une personne a un avis contraire d'un modérateur elle a le droit à une remarque hyper condescendante.

Franchement j'ai un avis à donner. Si vous ne voulez pas échanger alors créer un forum seulement entre modérateurs. Comme ça vous serez sûr d'avoir toujours raison (ce qui en général motivent les gens orgueilleux).

Mais dans ce cas ne dites pas tout le monde est bienvenu nous sommes ouverts à la différence. Très souvent vous êtes le 1er à agresser les gens. Donc si vous êtes mal dans votre peau consulter un psy svp les autres sont pas vos souffres douleurs.

Par **marineD**, le **07/12/2016 à 17:37**

L'attitude que vous devriez avoir en tant que modérateur

Tolérance : capacité à accepter et à respecter des idées, des sentiments, des manières d'agir différents des siennes.

Votre attitude
Attitude teintée d'un sentiment de supériorité, de mépris.

L'agressivité est une modalité du comportement des êtres vivants et particulièrement de l'être humain, qui se reconnaît à des actions où la violence est dominante.

Un modérateur se doit d'être impartial dans le débat, de tempérer SON OPINION PERSONNELLE afin qu'elle n'entache pas son jugement....

Par **Visiteur**, le **07/12/2016 à 19:20**

[citation]Marine : non, il n'est pas possible d'aller en deuxième année de BTS après une L1 validée... Il est parfois possible d'accéder à la L2 de droit avec un BTS en lien avec le droit, mais c'est tout. Le DUT CJ permet d'accéder directement à la L3 si le dossier est (très) bon.[/citation]

Je me contenterai de répondre aux propos de MarineD que Portalys a tout dit. [smile16]

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/12/2016 à 08:37**

Bonjour

[citation] Un modérateur se doit d'être impartial dans le débat, de tempérer SON OPINION PERSONNELLE afin qu'elle n'entache pas son jugement....[/citation]

Oui et un modérateur se doit de souligner quand des bêtises sont dites sur le forum. C'est ce qu'a fait Ezoah mais aussi Portalys.

[fluo]

Il n'est pas possible d'aller en deuxième année de BTS après une L1 validée...[/fluo]

[citation] Franchement j'ai un avis à donner. Si vous ne voulez pas échanger alors créer un forum seulement entre modérateurs.[/citation]

Ca se voit que vous êtes une nouvelle. Moi je suis arrivé sur le forum en juin 2016, et il n'y avait pas beaucoup modérateurs. Effectivement notre ami Kern gère pas mal de forum, donc il a peu négligé celui-ci. Olivier l'un des créateurs regrettaient de voir la façon dont était géré son forum, depuis ses 4 dernières années. Depuis qu'il a repris des fonctions d'admin et avec moi pour l'assister, ce n'est plus la même musique. Un recrutement de modérateur a eu lieu. La plupart des membres les plus anciens nous ont félicités pour notre remise en ordre du forum.

Je profite de ce message pour de nouveau féliciter Kern Oliver ainsi que l'ensemble des modérateurs et intervenants pour leur travail.